

ARRETE n°2023-PREF-DRCL/288 du 9 novembre 2023

modifiant l'arrêté n°2023-PREF-DRCL-182 du 1^{er} août 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité de la liste électorale et compétente pour statuer sur les recours administratifs préalables formés par les électeurs intéressés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire

Le Préfet de l'Essonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Bertrand GAUME, préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

VU le décret du 6 décembre 2022 portant nomination de M. Olivier DELCAYROU, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de sous-préfet hors-classe, secrétaire général de la préfecture de l'Essonne ;

VU l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DCPPAT-BCA-201 du 6 novembre 2023 portant délégation de signature à M. Olivier DELCAYROU, secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, sous-préfet de l'arrondissement chef-lieu ;

VU la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

VU l'addendum INTA2031715J à l'instruction INTA1830120J relative à la tenue des listes électorales complémentaires du 21 novembre 2018 ;

VU l'arrêté n°2023-PREF-DRCL-182 du 1^{er} août 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité de la liste électorale et compétente pour statuer sur les recours administratifs préalables formés par les électeurs intéressés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier la composition de la commission de contrôle des communes d'Angervilliers, Athis-Mons, Breuillet, Briis-sous-Forges, Buno-Bonnevaux, Bondoufle, Brunoy, Champlan, Cheptainville, Crosne, D'Huisson-Longueville, Fontaine-la-Rivière, Janville-sur-Juine, Linas, Milly-la-Forêt, Ormoy, Quincy-sous-Sénart, Saint-Aubin, Saint-Germain-Lès-Arpajon, Saint-Michel-sur-Orge, Saintry-sur-Seine, Sermaise, Villabé, et de Yerres.

SUR PROPOSITION du secrétaire général ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

La liste des membres des commissions de contrôle est modifiée selon les tableaux joints au présent arrêté.

Article 2

Le secrétaire général et les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,



Olivier DELCAYROU

Arrondissement d'Évry

Communes de moins de 1 000 habitants
Composition prévue par le IV. de l'article L.19 du code électoral

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
Buno-Bonnevaux	Thierry BECHETOILLE Suppléante : Ségolène BERCHER	Titulaire : Valérie BASTIE Suppléante : Stéphanie ANNA	Titulaire : Charles MARQUES

Arrondissement d'Évry

Communes de 1 000 habitants et plus dans lesquelles
trois listes ont obtenu des sièges au conseil municipal
lors de son dernier renouvellement

Composition prévue par le V. de l'article L.19 du code électoral

Commune	Liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Deuxième liste	Troisième liste
Bondoufle	Titulaires : Laurence BELHAMICI Chantal SAMAMA Rédouane BOUBENIA Suppléants : Fatima SEURAT Olivier BOURASSIN Michael O'BOYLE	Titulaire : Roselyne BELLANGER Suppléant : Christian BAC	Titulaire : Florella BRUNET Suppléante : Hervé PRESVOST
Brunoy	Jean FIORÈSE François FAREZ Clarisse ANDRÉ	Eric BASSET	Arnaud DEGEN
Crosne	Titulaires : Bernard HUOT Chantal LEMAITRE Charles SIDOUN Suppléants : François CHOUVIN Jean-Pierre DANILE	Martine ABITA RICHARD	Carlos FERREIRA- MARTINS
Milly-la-Forêt	Bernard BOULEY Patrick DE BRABANDER Bruno DEROUIN	Vincent DAMASIEWICZ	Violaine PAPI
Saintry-sur-Seine	Titulaires : Malvina PIN Gérard PENDARIES Alain RINGEVAL Suppléants : Françoise BEAUGUET Alain TROUFLEAU Carole GAUTHIER	Titulaire : Pascal BEL ANGE Suppléante : Martine CARTAU-OURY	Titulaire : Marie-France DUCROQUET Suppléant : Sébastien DIAZ
Yerres	Gérard BOUTHIER Dominique RENONCIAT Danielle ROUSSEAU- NUSBAUM	Jérôme RITTLING	Bérenger CERNON

Arrondissement d'Évry

Communes de 1 000 habitants et plus dans lesquelles
deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

Composition prévue par le VI. de l'article L.19 du code électoral

Commune	Liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Deuxième liste
Quincy-sous-Sénart	Jacqueline GAILLARD Fred CICOFRAN Brigitte HERVY	Véronique MESSIE-JAUZE Latifa DJELOUAH
Villabé	Kimou ACHIEPI Céline ONESTAS Valérie SELLIER	Christian BERTAUX Anne TRAMBAUD-DUFRESNE

Arrondissement d'Évry

Communes de 1 000 habitants et plus
dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges
au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

Composition prévue par le VII. 1° de l'article L.19 du code électoral

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
Ormoy	Yannick TURMEL	Titulaire : Fabien ANGEL Suppléant : Denis BIZET	Patrice TAMPIGNY

Arrondissement d'Étampes

Communes de moins de 1 000 habitants
Composition prévue par le IV. de l'article L.19 du code électoral

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
Fontaine-la-Rivière	Cédric BONNEFOY	Robert LEU	Josiane LIENARD

Arrondissement d'Étampes

Communes de 1 000 habitants et plus dans lesquelles
deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

Composition prévue par le VI. de l'article L.19 du code électoral

Commune	Liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Deuxième liste
Janville-sur-Juine	Gérard VILAIN Natacha GIBERT-RAMEZ Laetitia AUGER	Claude EMERY Francine JUMEAU
Sermaise	Daniel IVERT Patrice BELLET Anne-Marie BAILLOUX	Pascal JAVOURET Valérie LACOSTE

Annexe à l'arrêté n°2023-PREF-DRCL/288 du 9 novembre 2023

**Communes de 1 000 habitants et plus
dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges
au conseil municipal lors de son dernier renouvellement**

Composition prévue par le VII. 1° de l'article L.19 du code électoral

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
D'Huisson-Longueville	Isabelle ARLIE	Titulaire : Fabienne SERRES Suppléant : Jean-Philippe RENAULT	Titulaire : Audrey LUCAS Suppléante : Clothilde LAMBERT

Arrondissement de Palaiseau

Communes de moins de 1 000 habitants
Composition prévue par le IV. de l'article L.19 du code électoral

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
Saint-Aubin	Titulaire : Zaïme ALI-BELHADJ Suppléante : Pascale BEAUCHENE	Titulaire : Antonio GITTO Suppléant : Guillaume GAIANI	Titulaire : Dominique CAIGNAULT Suppléante : Anne-Marie POCHE-COSSU

Arrondissement de Palaiseau

Communes de 1 000 habitants et plus dans lesquelles
trois listes ont obtenu des sièges au conseil municipal
lors de son dernier renouvellement

Composition prévue par le V. de l'article L.19 du code électoral

Commune	Liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Deuxième liste	Troisième liste
Athis-Mons	Titulaires : Francine MOREAU Nadia AIT TAYEB Jean-Jacques DELAVEAU Suppléants : Philippe LEBON Bernadette VÉRNADE Soria MOKHTARI	Titulaire : Michelle ARTIGAUD Suppléant : Frédéric NEAU	Julien DUMAINE
Linaz	Rosa FERNANDES Laurent CHARPENTIER-CHOLLET Geoffrey BRIANT	Titulaire : Ludovic HERTZ Suppléant : Daniel MICHAUD	Titulaire : Rui MATIAS Suppléant : Xavier MACEL
Saint-Germain-lès Arpajon	Titulaires : Rose-Marie RYBSKI Fredy PATTA Maria-Teresa LAGES Suppléants : Nathalie SIMON Jean-François BECHU Sébastien MERMET	Michel GRIMAUULT	Wissam DRABIH
Saint-Michel-sur-Orge	Titulaires : Denis NOIROT-DUVAL Denis ARCILE Isabelle OUDARD Suppléants : José CASTICO-OLIVEIRA Patrick LEVEAU Philippe LEFEBVRE	Titulaire : Christian PICCOLO Suppléante : Isabelle CATRAIN	Titulaire : Jean-Louis BERLAND Suppléant : Abou NIANG

Arrondissement de Palaiseau

Communes de 1 000 habitants et plus dans lesquelles
deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

Composition prévue par le VI. de l'article L.19 du code électoral

Commune	Liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	Deuxième liste
Briis-sous-Forges	Titulaires : Corinne LEFEUVRE Virginie JANSSEN Olivier CAZAUX Suppléants : Marjorie RIMBERT Sylvain MASSARD Laure CLEMENT	Titulaires : Philippe CASOLARI Caroline LHUILLIER Suppléant : Alexis LEBRUN
Cheptainville	Emmanuel POISSON Olivier PETIOT Laëtitia LE GLOANNEC	Guillaume DUBEAU Eric BOUISSET

Arrondissement de Palaiseau

Communes de 1 000 habitants et plus
dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges
au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

Composition prévue par le VII. 1° de l'article L.19 du code électoral

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
Angervilliers	Danièle MAUCOTEL	Bernadette LEDUC	Titulaire : Roger COTTIN Suppléante : Maryse RENARD
Breuillet	Bernard SPROTTI	Michel BENARD	Yvette COUDERC
Champlan	Titulaire : Anna CLAIR Suppléante : Roberte COUPAN	Titulaire : Christiane PRADINES Suppléant : Philippe CHEVALIER	Titulaire : Mauricette MAURIAL Suppléant : Emmanuel WALGER